



En effet, l'institution financière internationale promet d'injecter 270 millions de FCFA pour le lancement de l'assurance agricole indicielle au Cameroun.

Aussi, la Société financière internationale (SFI), membre du groupe de la Banque mondiale, a signé des accords de don de près de 270 millions de FCFA avec deux compagnies d'assurance camerounaises, Activa Assurance et AXA Cameroun. Ceci dans l'optique d'aider de dizaines de milliers d'agriculteurs et éleveurs camerounais, notamment dans les filières coton, maïs, sorgho et bétail, à bénéficier d'une couverture d'assurance abordable.

En présidant ce lancement officiel, Gabriel Mbairobe, ministre de l'Agriculture et du Développement rural a indiqué que, « l'assurance indicielle présente des avantages nombreux pour les agriculteurs, notamment la stabilisation des revenus, qui deviennent moins dépendants des conditions climatiques, ou encore l'amélioration de l'accès au financement, puisque les assurances climatiques peuvent sécuriser les crédits de campagne ou l'achat d'intrants ». Fatou Assah en charge de ce projet d'assurance pour le compte de la SFI a pour sa part déclaré « qu'il est indéniable, de nos jours, que l'assurance indicielle influence la façon dont nous abordons la résilience et le changement climatique.

Cela est particulièrement vrai pour le Cameroun, où l'agriculture reste vulnérable aux chocs climatiques ». Dans le cadre de ce projet pilote de 2 ans, les compagnies d'assurance mettront

à disposition des équipes spécialisées pour participer aux activités de renforcement des capacités, développer des produits d'assurance agricole supplémentaires et distribuer ces produits aux agriculteurs et éleveurs, notamment dans les filières coton, maïs, sorgho et bétail, via des intermédiaires comme les faitières des associations de producteurs, coopératives, fournisseurs d'intrants agricoles, banques commerciales et autres établissements de microfinance.

La SFI et ses partenaires ont pour objectif d'émettre, d'ici à fin 2020, plus de 135 000 contrats d'assurance agricole indicelle, qui permettront à près de 700 000 ménages agricoles de couvrir leurs exploitations, d'avoir accès aux intrants et de compenser les baisses de rendement en cas de sinistre.